

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le 25 mai à 20 heures 00, le Conseil municipal de la Commune de Saint Marcel Paulel, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Mme Véronique RABANEL, Maire.

Présents : Gérard BERSIA - Henri BERTHIER - Didier BOTTAREL - Elisabetta BRAMBILLA – Claudette CROUZET - Frédéric DEHAY – Arnaud EVRARD - Yvette LEROY - Véronique RABANEL – Paul ROUMEGOUX - Yannick WILLEMIN

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Frédéric DEHAY.

Aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DESIGNATION DU (DE LA) SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Frédéric DEHAY pour assurer le secrétariat de la séance.

ELECTION DU MAIRE

André-Gérard BERSIA, en sa qualité de doyen de l'assemblée, invite le conseil municipal à procéder à bulletin secret à l'élection du maire.

Véronique RABANEL est élue maire par 11 voix.

ELECTION DES ADJOINTS

Madame le maire invite le Conseil Municipal à élire à bulletin secret les trois adjoints. Sont élus :

- 1^{er} adjoint : André-Gérard BERSIA – 10 voix et un bulletin blanc
- 2^{ème} adjoint : Didier BOTTAREL – 11 voix
- 3^{ème} adjoint : Frédéric DEHAY – 11 voix

FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS Délibération n°20200201

Le Maire donne lecture au Conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction du Maire et des adjoints et l'invite à délibérer,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2123-20 à L.2123-24,

Considérant que l'article L2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe des taux maximums et qu'il y a lieu de ce fait de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées au Maire et aux adjoints,

Considérant que la Commune compte 434 habitants,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide qu'à compter du 25 mai 2020, le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par les articles L.2123-23 et L.2123-24 précités, fixée aux taux suivants :

- | | |
|-------------------------|--|
| ➤ Mme Véronique RABANEL | - Maire : 25.5% de l'indice brut 1027 |
| ➤ M. Gérard BERSIA | - 1 ^{er} adjoint : 9.9% de l'indice brut 1027 |
| ➤ M. Didier BOTTAREL | - 2 ^{ème} adjoint : 9.9% de l'indice brut 1027 |
| ➤ M. Frédéric DEHAY | - 3 ^{ème} adjoint : 9.9% de l'indice brut 1027 |

DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Conformément à la loi, sont désignés dans l'ordre du tableau :

- Conseiller communautaire titulaire : Véronique RABANEL
- Conseiller communautaire suppléant : André-Gérard BERSIA

DESIGNATION DES MEMBRES ET DELEGUES AUX DIFFERENTES INSTANCES

Le Conseil Municipal procède à la désignation des membres du Conseil Municipal aux commissions municipales, aux structures intercommunales et aux différentes délégations suivant tableaux suivants.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission Patrimoine-Travaux Voies et Réseaux		Yannick WILLEMIN/ Gérard BERSIA/ Didier BOTTAREL	
Commission Urbanisme	<i>Participation révision PLU</i>	Véronique RABANEL/ Yvette LEROY/ Henri BERTHIER/ Frédéric DEHAY	
Commission Communication		Arnaud EVRARD/ Henri BERTHIER/ Yvette LEROY	
Commission d'appel d'offres	<i>Marché public obligatoire à partir de 40 000€ HT</i>	Arnaud EVRARD/Frédéric DEHAY/ Didier BOTTAREL/ Paul ROUMEGOUX	
Commission communale des impôts directs - Président: Maire Une réunion annuelle	<i>6 commissaires titulaires dont 3 conseillers municipaux dont un commissaire domicilié hors commune + 6 suppléants</i>	Véronique RABANEL	Frédéric DEHAY
		André BERSIA	Didier BOTTAREL
		Claudette CROUZET	Yvette LEROY
		Paul ROUMEGOUX	Raphaël CONVERS
		Jean-Loup FICAT	Marc GUGGARI
		Monique ROURE	Monique SERNY

DELEGUES INTERCOMMUNAU

	Titulaires	Suppléants
RESEAU31: Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire et syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement	Didier BOTTAREL	Paul ROUMEGOUX
	Henri BERTHIER	Yvette LEROY
Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne	Frédéric DEHAY	
	Didier BOTTAREL	
Haute-Garonne Environnement	Henri BERTHIER	
Syndicat Mixte du Bassin du Versant de l'Hers et du Girou	Yannick WILLEMIN	Arnaud EVRARD
SCOT NORD TOULOUSAIN	Frédéric DEHAY	Henri BERTHIER

Correspondant Tempête	Véronique RABANEL	
Correspondant Comité National d'Action Sociale	Elisabetta BRAMBILLA	
Correspondant Défense	Paul ROUMEGOUX	
Correspondant Sécurité routière	Yannick WILLEMIN	
Correspondant COVID	Didier BOTTAREL	
Lutte moustique tigre	Henri BERTHIER	

CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET COMMISSIONS DE LA C3G

	Titulaire	Suppléant
Conseil communautaire	RABANEL Véronique	BERSIA Gérard
Commissions		
Associations- culture	CROUZET Claudette	
Personnes âgées - social	CROUZET Claudette	
Handicap	BERTHIER Henri	
Petite enfance Ram et crèche	BRAMBILLA Elisabetta	EVARD Arnaud
Jeunesse: ALAE-ALSH	EVARD Arnaud	BRAMBILLA Elisabetta
SCOT-Pays	DEHAY Frédéric / BERTHIER Henri	BERSIA Gérard
Urbanisme	DEHAY Frédéric / BERTHIER Henri	LEROY Yvette
Voirie - équipements - travaux	BERSIA Gérard / WILLEMIN Yannick	
Développement économique - zones d'activités	BOTTAREL Didier	BERTHIER Henri
Communication -site internet	DEHAY Frédéric	ROUMEGOUX Paul
Finances	BOTTAREL Didier	BERTHIER Henri
Commission locale d'évaluation de transferts de charges	BERTHIER Henri	
Ordures ménagères	WILLEMIN Yannick	ROUMEGOUX Paul
Tourisme- environnement	BRAMBILLA Elisabetta / EVARD Arnaud	CROUZET Claudette

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h 00.

